

L'enseignement d'une discipline en langue étrangère dans le cadre du nouveau lycée

Les compétences à travailler au lycée dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée seront évaluées en fin d'année par un positionnement dans les livrets scolaires de 1^{ère} et de Terminale. Le document proposé permet d'objectiver ce positionnement et est à destination des professeurs.

Afin de travailler l'évaluation, l'auto-évaluation et/ou la co-évaluation en classe, il sera possible d'utiliser ce document en veillant à en reformuler les descripteurs pour qu'ils soient accessibles aux élèves. Cela facilitera la mise en place d'une évaluation formative au fil de l'eau non notée permettant à chaque élève de disposer de pistes de progression et faciliter le développement de leur autonomie.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires	L'élève peut reconnaître une information concrète et simple en relation avec le sujet traité dans un support audio ou vidéo, ou lors d'une intervention orale.	L'élève est capable de mettre en relation les informations repérées dans un support audio ou vidéo, ou lors d'une intervention orale.	L'élève est capable de mettre en relation les informations essentielles du document, ainsi que des points de détail	L'élève peut comprendre les idées principales d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme et/ou d'une certaine longueur dans son domaine de spécialisation.
Lire et comprendre des contenus disciplinaires	L'élève peut relever des informations simples en relation avec son domaine de spécialisation dans un document.	L'élève peut comprendre des textes en lien avec les sujets traités en classe et met en relation les informations relevées.	L'élève peut comprendre les informations essentielles de textes authentiques rédigés dans un langage spécifique au champ disciplinaire, ainsi que des points de détail.	L'élève comprend des textes où les auteurs adoptent une attitude particulière. Il peut lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture aux différents supports proposés. Il possède un vocabulaire de lecture large et actif, mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.
Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires	L'élève sait présenter des connaissances pour décrire en termes simples des éléments sur un sujet donné. Il peut répondre à des questions simples et en poser, réagir à des affirmations simples et en émettre à propos de contenus disciplinaires abordés en classe.	L'élève sait mobiliser des connaissances disciplinaires et s'exprimer très brièvement en termes simples sur un sujet donné. Il peut interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et lors de courts échanges.	L'élève sait mobiliser ses connaissances et s'exprimer, sans préparation le cas échéant, de manière simple et structurée sur un sujet donné. Il sait prendre part à la conversation et développer brièvement son point de vue.	L'élève sait mobiliser ses connaissances et s'exprimer de façon claire, structurée et détaillée sur un sujet donné. Il sait communiquer avec spontanéité en interaction et développer son point de vue en argumentant.
Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires	L'élève peut écrire un texte court en utilisant des mots et expressions simples sur un sujet étudié. Il peut rédiger une description simple.	L'élève peut écrire des textes simples et clairs, avec quelques détails, en mobilisant ses connaissances sur un sujet étudié. Il peut échanger des informations factuelles par écrit (notes, messages courts ...), et exprimer ses impressions.	L'élève peut mobiliser des connaissances pour rédiger des raisonnements sur un thème étudié. Il peut poser des questions, et faire comprendre à son interlocuteur les points qu'il considère importants.	L'élève sait mobiliser des connaissances pour rédiger des raisonnements sur un thème étudié. Il sait utiliser le vocabulaire spécifique pour échanger des informations ou produire des écrits clairs et détaillés.
Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale	L'élève connaît quelques spécificités et références culturelles des pays de la langue étudiée et sait les mettre en relation avec un sujet donné.	L'élève sait percevoir les spécificités culturelles des pays et des régions de la langue étudiée et en rendre compte.	L'élève sait mobiliser ses connaissances culturelles de la langue étudiée, pour adapter sa conduite et son expression verbale aux environnements culturels rencontrés lors d'échanges (séjours linguistiques, correspondances électroniques ou épistolaires, discussions, etc) sur un thème étudié.	L'élève sait mobiliser des références culturelles pour interpréter les éléments d'un document. Il sait expliquer son point de vue et comparer des méthodes. Il sait souligner les ressemblances et les différences entre sa culture et d'autres, sur des thématiques étudiées.

Une compétence peut être renseignée par séance par les élèves.